

« Nous ne sommes pas engagés au-delà de 2019 avec le cdH »

C'est lui qui vient ouvrir la porte de l'Élysette. Normal : le MR Willy Borsus est désormais chez lui à la ministre-présidence wallonne. Il a 20 mois pour marquer le coup. Pas une seconde à perdre. Et ce samedi, 1^{er} bizutage : le discours aux Fêtes de Wallonie.

● Interview : Martial DUMONT et Pascale SERRET

Willy Borsus, vous êtes le Premier wallon depuis un mois et demi. Comment ça se passe ?

Ça se passe bien, dans un contexte où tout doit être rapide. Le gouvernement a déjà pris 80 décisions. Des mesures importantes. On a demandé, comme vous le savez, un état des lieux budgétaire. Il y a aussi la réforme du bail, des mesures de gouvernance pour les pouvoirs locaux, des décisions liées au pouvoir d'achat... On s'est engagé rapidement.

Il y a encore six mois, vous n'imaginiez pas « résider » à l'Élysette. C'est inespéré...

On ne s'attendait pas à revenir. Encore moins à la ministre-présidence. En 2014, on a décroché 25 sièges en Wallonie. La progression était spectaculaire : le MR faisait le meilleur résultat de son histoire. Mais non, on ne s'attendait pas à ce renversement de majorité.

C'était un rêve ? Un objectif ?

J'ai vraiment beaucoup aimé mon travail au Parlement wallon pendant 10 ans. Je m'y suis consacré avec passion. Puis, j'ai découvert le fédéral lors des négociations (de 2014, NDLR). J'ai hérité des PME, des Classes moyennes, de l'Agriculture... J'ai adoré ! Je m'y suis beaucoup investi.

Vous y seriez bien resté ?

Non. Je ne dis pas ça. Être ici, c'est une opportunité, je l'espère, pour la Wallonie, pour les gens. Je veux en être l'instrument, l'outil inlassable et déterminé.

Vous avez un peu moins de deux ans devant vous. C'est très court...

Oui. C'est pour ça que, dans la

Lutgen n'a consulté

personne avant. Mais un sondage préalable des états-majors, c'était inimaginable.

Déclaration de politique régionale, on a ciblé des domaines précis : l'économie, la gouvernance, la transition écologique, la lutte contre la pauvreté, etc. On ne peut pas tout faire. Donc, nous avons validé certaines réformes récentes du gouvernement précédent. Le CoDT, la réforme des aides à l'emploi pour les entreprises, etc., on n'y touche pas. On les évaluera plus tard.

L'accord avec le cdH prévoit-il déjà une prolongation au-delà de 2019 ? Le bail de 2 ans devrait naturellement se transformer en bail de 7 ans ?

Non. Nous ne nous sommes pas engagés au-delà de 2019. Il n'y a aucune clause de cet ordre. L'exercice démocratique aura une importance capitale.

Le MR n'a pas pu embarquer ni à la Fédération Wallonie-Bruxelles, ni à Région bruxelloise. C'est un problème pour vous ?

On fera notre boulot de toute façon. Avec une énergie totalement mobilisée. Nos manches sont retroussées. Mais il y a un lien indéniable avec la Fédération. Si on pouvait piloter les choix de formation, ce serait complémentaire.

Que pensez-vous de l'attitude de Défi lors de ces négociations ?

Je trouve leur position excessive. J'ai rarement vu ça : ils avancent des positions pour des négociations puis, quand on les invite ensuite à venir en discuter, ils répondent par la négative, « sauf si le PS vient aussi ». Mais nous aurons une relation correcte et respectueuse avec la Fédération.

Benoît Lutgen n'a consulté personne au préalable, avant d'annoncer qu'il « jetait » le PS. Il aurait dû préparer le terrain avant ?

Il n'a consulté personne, en effet. Ceci dit, un sondage préalable des états-majors, c'était ini-

Ma conviction : on doit oser un certain nombre de réformes radicales et un message vérité.

imaginable. Mais on aura une meilleure analyse de tout cela a posteriori.

Le 19 juin, vous avez été surpris de l'annonce du cdH ?

Extrêmement, oui.

Vous l'avez appris comment ?

Par une collaboratrice, après le fameux bureau du cdH. On savait qu'il y avait eu des signes de tension entre le cdH et le PS sur la réforme fiscale, etc. Mais de là à imaginer la rupture... Non, jamais.

Dans quel état avez-vous trouvé la Wallonie, maintenant que vous êtes au cœur de l'action ?

Si on la voit au travers des chiffres, c'est inquiétant. 26 % des Wallons sont confrontés à la pauvreté. On a un taux de chômage qui passe les 14 %. Nous représentons 32 % de la population belge mais nous amenons 23 % du PIB.

Et hors chiffres, si on observe les infrastructures, les équipements, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir.

C'est la catastrophe, alors ?

Il faut être correct : des efforts ont été faits. Je ne jouerai pas à celui qui considère que la situation est catastrophique. Mais je

suis préoccupé. Surtout si on ajoute le facteur démographique, les défis du vieillissement de la population. Et encore plus si on prend en compte la réforme de l'État et les mécanismes de solidarité qui vont être dégressifs.

Ma conviction : on doit oser des réformes radicales et un message vérité. Pas pour faire peur. Pour mobiliser. S'il n'y a pas un certain nombre de changements maintenant, on n'y arrivera pas.

Quelle sera la tonalité de votre discours ce samedi, aux fêtes de Wallonie ?

Je parlerai d'une Wallonie qui va de l'avant. Un message positif, tourné vers l'avenir.

Vous connaissez l'expression : « l'avenir m'intéresse, c'est là que j'ai l'intention de passer le reste de ma vie »... ■

Finis les sanctuaires. Même le Plan Marshall pourrait subir des coupes budgétaires. D'autres décisions antérieures sont remises à plat. Le changement, c'est maintenant dit Borsus.

LES TROIS RÉFORMES PRIORITAIRES

1. Toute la réforme des outils wallons. Il y a trop d'interventions publiques ou parapubliques. Il faut alléger les structures et combiner la démarche avec une simplification administrative. Parce qu'on reste encore dans quelque chose de compliqué, consommateur de temps et de moyens.

2. Le soutien à l'activité économique. On a besoin de plus d'entreprises et de moyens pour nos PME, nos industries. Un des éléments associés, c'est tout ce qui concerne la formation, l'accompagnement des demandeurs d'emploi. C'est 300 000 personnes en Wallonie. Vous vous rendez compte ? 300 000 sans emploi...

3. L'évolution en termes de gouvernance. C'est un élément très important quand on constate le fossé entre les citoyens et les institutions publiques.

Et c'est possible avec le cdH ? Il n'a pas toujours été partant, notamment au niveau de la gouvernance...

Je n'ai observé aucune résistance sur les mesures de gouvernance...

LA RÉFORME FISCALE

Autre gros dossier : la réforme fiscale. Cela fait des années qu'on nous dit qu'on est à l'os au niveau budgétaire. La réforme va coûter 150 millions. Vous irez les chercher où, puisque vous annoncez qu'il n'y aura pas de nouvelles taxes ?

Je confirme : la réforme ne se fera pas sur le dos du citoyen. Dans notre note d'orientation, on retrouve par exemple une meilleure gestion de la dette. Il y a aussi la question de la trajectoire du retour à l'équilibre. Comme au fédéral, nous avons décidé d'avoir un retour à l'équilibre progressif mais qui n'est pas économiquement destructeur. Une politique budgétaire drastiquement dure n'aurait pas de sens. Enfin, nous allons faire des réorientations budgétaires significatives concernant des dépenses de transferts, des choix d'investissements ou encore des dépenses de subsides. C'est compliqué. Mais nous ne sommes pas là pour faire des choses faciles.

Mais aux yeux de l'opinion, il n'y a pas de pistes concrètes de financement de la réforme...

On n'est pas dans la promesse, on est dans la concrétisation. Il y a des textes. Mais il y a des choses qui demandent analyse pour voir l'impact, comme

« Je suis intimement persuadé que si on ne décide pas d'un certain nombre de changements maintenant, on n'y arrivera pas. Et si on n'y arrive pas, nous serons confrontés à de grosses difficultés. »

la déduction fiscale forfaitaire pour les kots. Ces études seront terminées pour la fin 2017. Pour le reste, un peu de patience...

Mais certains pans budgétaires, comme le Plan Marshall, seront-ils toujours « sanctuarisés » ?

Le sanctuaire est une chose, la traduction budgétaire du sanctuaire en est une autre. Évidemment que le social, les aides à l'emploi, le Plan Marshall, sont dans le budget. Quels sont les montants qu'on y consacrerait, ça, on verra. Quand on dit « sanctuariser », ça veut dire qu'on ne touche pas au budget. Ce n'est pas cela que j'évoque. Pour moi, « Sanctuariser » ne veut pas dire faire comme avant ni en plus ni en moins. Il faut s'attendre à certains éléments décoiffants en matière de réorientation budgétaire. Si on ne décide pas d'un certain nombre de changements maintenant, on n'y arrivera pas.

LES DOSSIERS DE L'ANCIENNE MAJORITÉ QUI SERONT REVUS

Et l'assurance autonomie, tant voulue par le cdH, on en fait quoi ?

C'est un des points qui est à l'étude. La Déclaration de politique régionale nous confie le réexamen du dispositif...

Idem pour les APE dans le domaine public ?

Le ministre Jeholet l'a dit : les APE pour les Pouvoirs locaux sont maintenus en l'état jusqu'à fin 2019. Pour le non-Marchand, ce sera jusqu'à fin 2018.

En attendant, on réalise un cadastre des points APE.

Tout ça, ce sont des dossiers qui ont été approuvés par le cdH dans le précédent gouvernement. Il va vous suivre ?

Je ne dirais pas « suivre » mais « aller ensemble ». Régulièrement, le cdH nous indique ne pas avoir eu la possibilité dans la configuration antérieure d'avancer dans certaines matières comme il l'aurait souhaité... ■